



## Mot du président

Il me fait plaisir de vous présenter votre deuxième journal. Vous retrouverez dans cette édition quelques articles qui résument bien notre première année d'existence.

Mais avant tout, il est important de vous parler du projet pilote que nous avons convoité et obtenu de RAPPEL, le programme SAGE (Schéma d'action global des eaux). Ce programme consiste, dans un premier temps, à réaliser un diagnostic environnemental global du bassin versant en identifiant et en localisant les causes de dégradation de l'eau. La seconde étape en sera une de concertation avec la communauté locale afin d'établir conjointement un plan d'action.

Donc, ce projet nous a permis de mieux connaître notre lac. Avec l'aide d'une biologiste et d'un géographe, nous avons vérifié les tributaires. Des plongeurs sont venus inventorier les plantes aquatiques et calculer l'épaisseur des sédiments. Trois analyses d'eau ont été effectuées à trois endroits différents.

Des photos aériennes ont été prises afin de

bien connaître le bassin versant avec tous ses tributaires, marécages, prairies, etc. Des photos des rives du lac ont également été prises, ainsi nous pourrions voir les progrès de la renaturation que certains riverains accomplissent.

Nous pouvons nous féliciter, nous les membres d'APEL3M d'avoir créé cette association car sans elle, nous n'aurions pas le portrait actuel de ce majestueux lac.

Pierre Dumas



Été comme hiver...  
...préservons cette beauté.



### Sommaire

Mot du Président	1
SAGE et le...	2
La pollution...	2
Renaturation...	3
Épluchette...	3
Rénovation...	4
Chasse et pêche...	4
Conseillère...	4
Saviez-vous...	4

## SAGE et le résultat des études : Où en sommes-nous avec ce super projet offert par RAPPEL ?

Nous sommes présentement à finaliser le rapport intitulé « Diagnostic environnemental global du bassin versant du Lac Trois-Milles ». Ce rapport renferme beaucoup d'information sur la localisation générale, incluant des données climatiques, la topographie du bassin versant et hydrographique, la faune aquatique ainsi que l'étude du littoral et des eaux profondes comprenant les zones de sédimentation, les concentrations de plantes aquatiques et de la qualité des eaux.

De plus, il est question des rives du lac, du degré d'artificialisation, des efforts sur la renaturalisation des rives et sans oublier les

fosses septiques. Les analyses des tributaires avec des commentaires, les secteurs problématiques et ses causes. Ce rapport nous informe aussi sur la réglementation municipale, provinciale et aussi surprenant que cela puisse être, sur le Code civil. On retrouve également des tableaux, des figures et des grilles de données tout au long du document.

La prochaine étape sera la concertation avec la communauté locale. Vous voulez plus d'information ? Laissez-nous le savoir à notre adresse électronique et nous vous enverrons, lors de sa finalisation, le rapport complet : A P E L 3 M @ H O T M A I L . C O M

Pierre Dumas



Voici l'équipe mandatée par le RAPPEL qui a fait la prise de données.



## La pollution lumineuse... vous connaissez?

« La pollution lumineuse est une conséquence de la mauvaise utilisation de l'éclairage extérieur. Ce sont les éclairages mal conçus, mal orientés ou utilisés abusivement qui sont responsables du voilement des étoiles. À l'Observatoire du Mont-Mégantic, la pollution lumineuse a doublé en 20 ans... Ce qui peut avoir un impact important sur l'ensemble des activités astronomiques et récréotouristiques de la région à moyen terme.

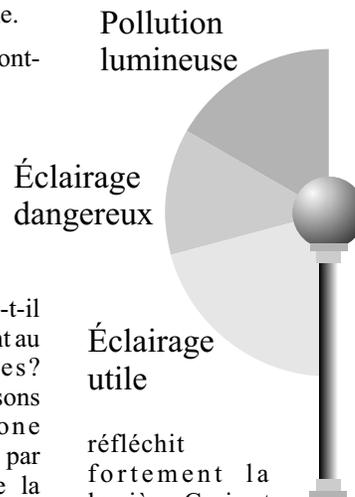
L'ASTROlab du Mont-Mégantic a donc mis sur pied le projet de lutte contre la pollution lumineuse.»<sup>1</sup>

Mais en quoi cela nous concerne-t-il plus particulièrement au Lac Trois Milles? D'abord, nous faisons partie de la zone périphérique visée par le plan d'action de la même façon que le tourisme en région nous concerne. De plus, l'utilisation de l'éclairage peut avoir un impact sur notre qualité de vie au lac.

Voici donc quelques petits conseils pour faire un meilleur usage de la lumière autour de notre lac.

D'abord, il nous faut choisir des lampadaires qui ne dirigent pas la lumière plus haut que l'horizon (éviter les lampadaires de type boule qui envoient une grande partie de la lumière vers le ciel, lumière perdue inutilement).<sup>2</sup>

Il est aussi préférable de ne pas installer de luminaires près du lac ou des luminaires dirigeant leur faisceau lumineux vers le lac car celui-ci



réfléchit fortement la lumière. Ceci est valable tant en hiver qu'en été car la neige réfléchit tout autant la lumière sinon plus encore que l'eau.

Il faut également éviter autant que possible la lumière blanche très polluante pour le ciel étoilé et choisir plutôt des ampoules à lumière jaune. La lumière jaune est réfléchiée moins fortement sur le sol et est moins éblouissante dans l'environnement (piétons, voitures). Choisir des ampoules moins fortes est aussi suggéré.

Enfin, éviter de laisser

nos luminaires allumés toute la journée ou toute la nuit nous fait économiser énergie et argent en plus de diminuer la pollution lumineuse. On peut d'ailleurs utiliser des minuteries ou encore des lumières avec détecteur de mouvement.

Le Plan d'action contre la pollution lumineuse précise que :

« Un éclairage de qualité et respectueux du ciel étoilé offre :

- Une bonne visibilité
- Un environnement sécuritaire
- Une économie d'énergie et d'argent
- Une lumière douce et contrôlée qui n'est ni éblouissante ni intrusive (c'est-à-dire qui ne pénètre pas dans nos maisons ou celles de nos voisins)
- Une ambiance nocturne tout en beauté
- La sauvegarde d'un ciel étoilé»<sup>3</sup>.

Alors faisons attention à l'éclairage que nous utilisons. Préservons la qualité de notre petit coin de campagne!

Nancy Boulanger

1. Extrait de la lettre de Chloé Legris, chargée de projet, [www.astrolab.qc.ca](http://www.astrolab.qc.ca)

2. Schéma de la lumière utile d'un luminaire

3. Extrait du Plan d'action contre la pollution lumineuse de l'ASTROlab du Mont-Mégantic diffusé sur le site internet de l'ASTROlab.

## RENATURALISATION 2004

**BRAVO!** Nous étions 19 riverains à participer à l'activité « La renaturalisation des rives... un geste concret pour la protection de mon lac ». Cette année ce programme a pu être mis sur pied par RAPPEL grâce à une subvention de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et à la contribution financière

entres autres la liste des végétaux convenant aux rives, avec leurs caractéristiques et un guide de formation. Ce guide montrait clairement la façon de transplanter nos plants et ainsi revégétaliser nos rives, même celles enrochées ou avec muret de pierre.

Suzanne Pronovost, responsable du programme à RAPPEL,



Suzanne Pronovost responsable du RAPPEL en compagnie de quelques participants des ateliers.

de certains centres de jardin. Un coupon de \$25.00 était remis à chaque participant et était échangeable aux Serres et pépinières du Granit de Lambton à l'achat minimum de \$50.00.

RAPPEL a encore une fois épaulé ses associations en leur offrant gratuitement des séances de formation et ateliers de groupe. RAPPEL nous a d'abord fourni une pochette d'information par participant comprenant

et Vincent Comeau, ont donné de belles démonstrations et ont été généreux en explications lors des deux ateliers d'une demi-journée tenus sur les bords de notre lac. Plusieurs riverains ont pu avoir une plante gratuite et transplantée directement sur leur rive.

Rappelons-nous qu'un lac bordé d'une bonne bande végétale

riveraine sera protégé d'un viellissement prématuré parce que cette végétation freine les sédiments, filtre les polluants et rafraîchit l'eau en créant de l'ombrage.

Il y aura sûrement un autre projet de renaturalisation l'an prochain, nous vous tiendrons au courant.

Nous avons un beau lac, la renaturalisation est un moyen concret de le protéger. Continuons nos efforts.

Josette Maranda

### Qu'est-ce que les sédiments?

Les sédiments sont un dépôt formé par les matières en suspension contenues dans un lac ou un cours d'eau. Tout comme les plantes aquatiques, les sédiments sont un fléau pour un petit lac fragile comme le Lac Trois Milles.

Les sédiments peuvent être d'origine intérieure, qui proviennent du lac lui-même, c'est à dire de débris de plantes aquatiques, de carcasses d'animaux ou de micro-organismes morts, excréments de poissons ou d'oiseaux aquatiques.

Les sédiments d'origine extérieure sont arrivés par les ruisseaux, rivières, fossés et aussi de l'eau qui ruisselle sur les rives ou même de la pluie.

Il y a deux grands types de sédiments :

1 - Les sédiments organiques sont de l'humus arraché du sol par l'érosion et des débris de végétaux

## ÉPLUCHETTE DE LA FÊTE DU TRAVAIL



Comme l'an dernier, plus d'une trentaine de riverains ont pu se rassembler pour le simple plaisir d'échanger et de se connaître un peu plus, en toute convivialité. Ça se passait samedi le 4 septembre chez

Pierre Dumas et Chantal Archambault. L'ambiance était à la fête. Blé d'Inde et hot-dogs étaient au menu.

Vous avez des suggestions pour l'an prochain? N'hésitez pas à nous les faire connaître.

(feuilles, gazon coupé, branches etc.) ou de plantes et animaux natifs du lac. Ces sédiments, pleins de nutriments, alimentent les plantes et utilisent beaucoup d'oxygène pour leur décomposition.

2 - Les sédiments minéraux sont du sable ou du gravier entraîné dans le lac. Ils ne nourrissent pas le lac mais réduisent la profondeur du lac et détruisent les frayères comme ce fût le cas de la Rivière noire suite à un drainage forestier aussi inutile que désastreux.

Les aspects positifs des sédiments sont principalement de servir de nourriture à certains organismes, de fournir un abri pour la farine qui mange les sédiments et où s'y cachent des prédateurs.

Les aspects négatifs sont de fournir la nourriture aux plantes aquatiques envahissantes, de rendre inaccessible la nourri-

ture pour certains poissons, de rendre la baignade désagréable en brouillant l'eau et en faisant enfoncer les baigneurs dans un magma boueux, en recouvrant les cailloux empêchant les petits poissons de s'y cacher et étouffant les œufs, et surtout en privant le lac de son oxygène, rendant de ce fait la vie extrêmement difficile pour les salmonidés (truites).

Comment empêcher les sédiments d'arriver au lac?

- Reboiser les rives;
- Couper les nutriments : ne pas utiliser d'engrais fertilisants;
- Réduire la vitesse des embarcations ce qui évitera l'érosion des berges et le brassage des sédiments surtout dans un lac peu profond;
- Ne creuser les fossés de drainage qu'au tiers inférieur en plus de creuser des fosses de rétention.

Réjean Campagna

## Rénovation

Vous voulez entreprendre des travaux à votre résidence permanente ou secondaire ? Installer une piscine, un gazébo ou toute construction près du lac ? S.V.P. informez-vous des règles qui s'appliquent.

Savez-vous que le Lac Trois-Milles est considéré comme un lac fragile et qu'une réglementation plus stricte s'y applique ? Prenez le temps de vous informer auprès de la municipalité, de l'inspecteur ou de l'association. N'hésitez pas à les contacter.

## Conseillère

Nous aimerions souligner la présence d'une conseillère que nous admirons et qui siège à notre conseil d'administration. Sans son implication et celle de la municipalité,



Alyne Roy

le projet SAGE, auquel nous participons, n'existerait pas. Elle est d'une aide précieuse par son dynamisme et ses connaissances.

## Sécurité

Il y a sécurité sur l'eau mais il y aussi la sécurité sur les chemins bordant le tour du lac. Vous est-il déjà arrivé de vous déplacer rapidement pour éviter de vous faire frapper par un véhicule ou un VTT qui roulait à vive allure? Nos chemins sont étroits et la vitesse permise est de 20 kilomètres alors

respectons cette consigne. N'attendons pas d'avoir un blessé ou un mort pour réagir.



## Remerciements

Nous désirons remercier la municipalité de Ste-Cécile et le comité des loisirs de Ste-Cécile pour les subventions reçues pour l'année 2004. Leurs contributions nous ont grandement aidé à atteindre nos objectifs pour réaliser le diagnostic environnemental.



Notre président, Pierre Dumas reçoit ici un chèque par Aline Roy, conseillère municipale et membre du CA.

## Association de chasse et pêche

L'association de chasse et pêche de Ste-Cécile de Whitton est très importante pour notre association et a plusieurs points en commun entres autres, la qualité de l'eau. Si l'eau est trop chaude ou de mauvaise qualité la vie marine disparaîtra. Pour cette raison, les deux associations ont nommé chacun un responsable afin de siéger sur leur CA respectif. Ainsi, Simon Trépanier siège sur notre CA et l'APEL3M siègera sur leur conseil d'administration. Bienvenue à Simon.



## SAVIEZ-VOUS QUE ...

En 1950, il n'y avait que quatre chalets au Lac Trois Milles.

Que l'arpentage primaire de la région a été effectué vers 1815-1830 par des officiers de l'armée et de la marine Britannique alors en poste à Québec. Pourquoi? Pour empêcher les américains de venir s'installer et ensuite demander leur rattachement à leur mère patrie comme ils l'avaient fait au Texas et en Californie, alors sous la bretelle de l'Espagne.

Que les premiers colons de Ste-Cécile qui se rendaient à St-Samuel l'hiver utilisaient un pont de glace et l'été un radeau relié à des câbles.

Que le bassin versant du lac ne mesure que 16,1 km<sup>2</sup>.

Que la profondeur maximum du lac n'est que de 10 pieds.

Que la nourriture que vous donnez aux canards se retrouve dans le lac sous forme d'excréments liquides qui augmenteront les sédiments au fond.

## Courriels

Lors de l'assemblée générale tenue cet été, nous avons discuté de la lourdeur pour la vente des cartes de membres, des heures et des heures parvenues à leur terme. Plusieurs des membres présents ont mentionné, afin de nous aider, de faire les demandes par

courriel. Ainsi, lors du renouvellement 2005-2006 nous n'aurions qu'à vous expédier par courriel la demande et nous vous ferons parvenir la carte. Alors, les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leur adresse électronique : [APEL3M@hotmail.com](mailto:APEL3M@hotmail.com) ou remplir et poster le coupon ci-dessous.

Adhésion pour la carte de membre 2005-2006

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Individuel (10\$)

Postez avec votre chèque ou mandat poste à : APEL3M Familiale (20\$)   
CP 15, Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association de la protection pour l'environnement du Lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-0838 ou par courriel à : Pierre Dumas: [apel3m@hotmail.com](mailto:apel3m@hotmail.com) ; Josette Maranda: [josettemaranda@globetrotter.net](mailto:josettemaranda@globetrotter.net) ; Claude Grenier: [claud@multicopie.com](mailto:claud@multicopie.com)

Une commandite de  **multicopie**  
serigraphe · imprimeur  
L'instinct de reproduction